SAPEURS-POMPIERS SDIS SEINE-ET-MARNE

P@ssion D'URGENCE 2.0

UNE BELLE INITIATIVE : MOVEMBER

Bien qu'il ait été compliqué d'apercevoir leurs moustaches avec le port du masque, les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ont participé cette année encore à l'opération « Movember ».
Depuis 2003, elle invite les hommes du monde entier à se laisser pousser la moustache pendant tout le mois de novembre pour sensibiliser contre les maladies masculines : les cancers de la prostate et des testicules.

Lettre d'information N° 11 - Novembre 2020

DEVOIR DE MÉMOIRE

Lundi 11 novembre 1918 à 11h00, le « cessez-le-feu » sonne sur tout le front mettant un terme à plus de quatre années de guerre.

Cette année, compte-tenu de la situation sanitaire sans précédent, les cérémonies patriotiques n'ont pas été ouvertes au public et se sont déroulées dans un format restreint.

Ceci ne nous empêche pas d'avoir une pensée pour les anciens combattants et les victimes de guerre, notamment les 455 sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne tombés au Champ d'honneur. Souvenons-nous.

FEU DE BÂTIMENT AGRICOLE

Mardi 10 novembre, peu après 13 heures, les sapeurs-pompiers sont engagés pour un feu de bâtiment agricole d'une superficie d'environ 600 m², à Villenauxe-la-Petite.
A leur arrivée, le bâtiment, vide de tout stockage et matériel, est totalement embrasé et partiellement effondré. Quatre lances, dont celle du fourgon mousse grande puissance, sont mises en œuvre, afin d'écarter notamment le risque de propagation aux habitations limitrophes sur trois axes différents.
Un arrêté de mise en péril a été pris par la mairie suite au risque d'effondrement d'un pignon. L'intervention aura mobilisé une quarantaine de sapeurs-pompiers issus d'une douzaine de centres d'incendie et de secours.

LEVÉE DE DOUTE SUITE À UN EFFONDREMENT

Les secours ont été engagés le samedi 14 novembre au matin sur la commune de Isles-lès-Villenoy, suite à l'effondrement d'un bâtiment désaffecté sur la face pignon et sur ses trois niveaux.

Un groupe de spécialistes du sauvetage-déblaiement et deux équipes cynotechniques ont permis de réaliser une levée de doute sur une éventuelle présence humaine.

Les reconnaissances se sont heureusement révélées infructueuses. Le reste de la structure menaçant encore de s'effondrer, un barriérage a été mis en place par les services techniques de la commune et le bâtiment sera démoli dès la semaine suivante.

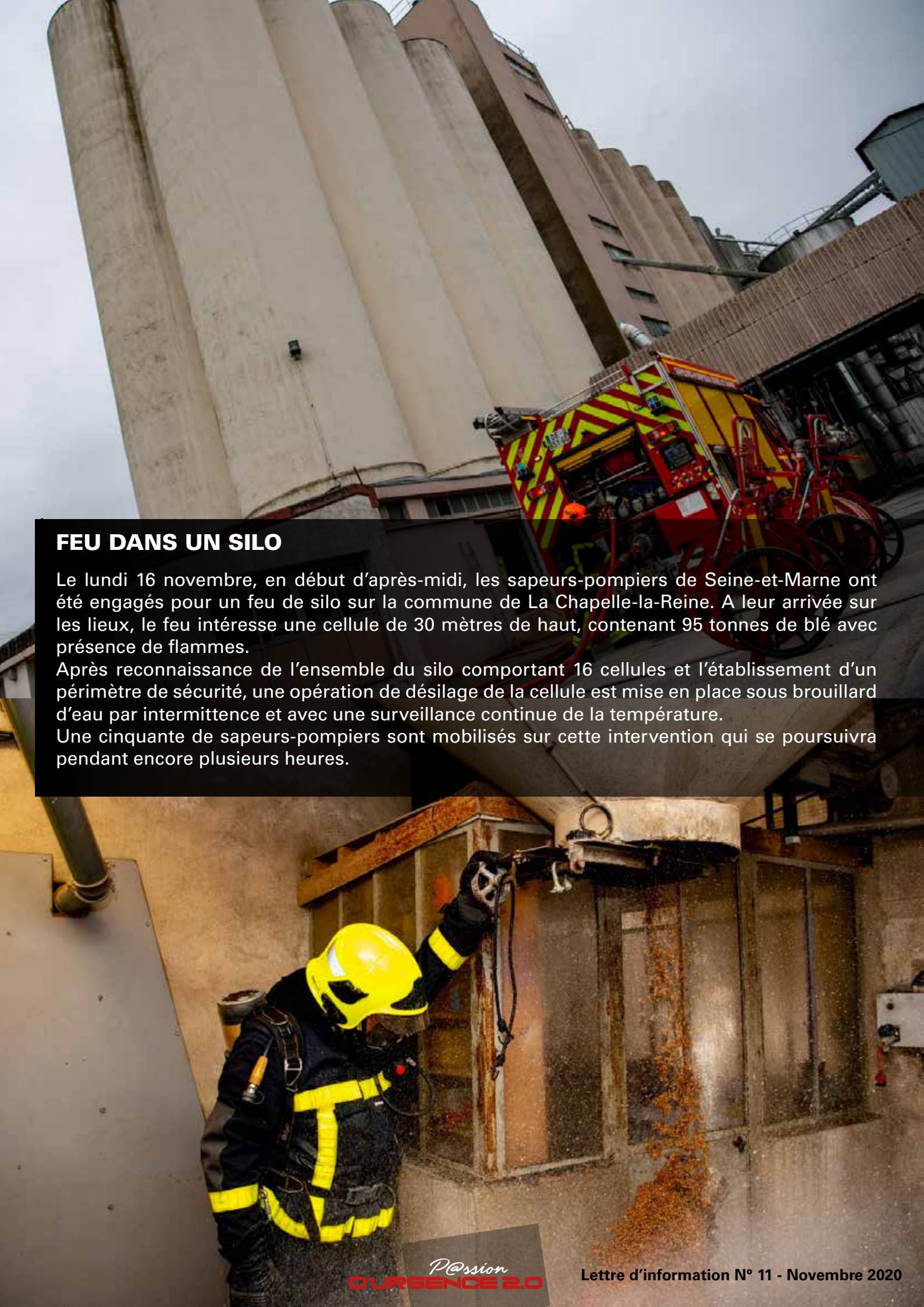

FEU DANS UN SILO

Le lundi 16 novembre, en début d'après-midi, les sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ont été engagés pour un feu de silo sur la commune de La Chapelle-la-Reine. A leur arrivée sur les lieux, le feu intéresse une cellule de 30 mètres de haut, contenant 95 tonnes de blé avec présence de flammes.

Après reconnaissance de l'ensemble du silo comportant 16 cellules et l'établissement d'un périmètre de sécurité, une opération de désilage de la cellule est mise en place sous brouillard d'eau par intermittence et avec une surveillance continue de la température.

Une cinquante de sapeurs-pompiers sont mobilisés sur cette intervention qui se poursuivra pendant encore plusieurs heures.

ACCIDENT DE CIRCULATION À DAMMARIE-LES-LYS

Il est environ 23h20 le vendredi 20 novembre, lorsque les secours sont appelés suite à un accident de la circulation, survenu sur la route départementale 372, au niveau du rond-point de la justice à Dammarie-les-Lys.
A leur arrivée, deux véhicules légers se sont percutés en face à face avec une forte cinétique. La circulation est totalement interrompue pour permettre l'intervention des sapeurs-pompiers et des services mobiles d'urgence et de réanimation.
Le bilan fait état de trois blessés graves. Deux seront héliportés par deux Dragon sur les centres hospitaliers Henri-Mondor et le Kremlin-Bicêtre et le troisième, transporté par une unité mobile hospitalière sur celui de La Pitié-Salpêtrière.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE CASQUES

30 sapeurs-pompiers professionnels stagiaires ayant terminé leur formation d'intégration ont reçu symboliquement hier en fin d'après-midi leur équipement de protection ainsi que l'écusson du Sdis et leur galon.
Ils seront affectés dans les centres d'incendie et de secours du département à compter du 30 novembre.
En compagnie d'Isoline Garreau Présidente du Conseil d'administration du Sdis 77 et du Colonel Dominique Guilhem Directeur départemental adjoint, le chef de Corps, le Colonel Bruno Maestracci, a tenu à leur formuler ses vœux de réussite dans le métier de sapeur-pompier.

SAUVETAGE D'UN CHIEN

Mercredi 25 novembre aux alentours de 19h, les sapeurs-pompiers sont intervenus dans le secteur de Bray-sur-Seine pour porter secours à un chien tombé dans un puits d'une profondeur de 15 mètres avec une grande quantité d'eau.
Le chien est passé au travers d'une planche qui pourtant l'obstruait. Le puits, trop étroit pour remonter un homme et un chien en même temps a rendu l'intervention complexe. Le travail conjoint des différentes spécialités sapeurs-pompiers a cependant permis de sortir l'animal de cette mauvaise passe. Non blessé, à sa sortie il a été séché, réchauffé et transporté par son propriétaire chez le vétérinaire.
Un bel exemple du travail interspécialités entre les sapeurs-pompiers du Sauvetage-Animalier, les conducteurs Cynotechnique et les équipiers du Secours en Milieux Périlleux.

DOSSIER SPÉCIAL 50 ANS DU CDSP 77

50 ANS DU CORPS DÉPARTEMENTAL

À la fin des années 60, en Seine-et-Marne comme partout ailleurs dans le pays – à l'exception des unités militaires de Paris et Marseille – les sapeurs-pompiers appartiennent à des corps communaux. Ils sont environ 4 300, quasiment tous volontaires, répartis dans près de 250 centres de secours et corps de première intervention.

Il existe bien un service départemental d'incendie et de secours, pour permettre au préfet de coordonner leurs actions, mais son champ d'action reste limité et les besoins sont importants. Certaines grandes opérations de 1967-1968 ont en effet mis à jour la faiblesse de ce système de défense contre l'incendie basé sur les corps communaux, notamment dans l'organisation opérationnelle.

Dans son bureau à la Préfecture, Fernand Bruel, l'inspecteur départemental des services d'incendie et de secours, créé alors, sous l'impulsion d'Etienne Dailly, président du Conseil général, le premier corps départemental de sapeurs-pompiers en France. Il voit officiellement le jour par arrêté du préfet Charles Rickard, le mardi 17 novembre 1970. C'est le début d'un processus de « départementalisation » des services d'incendie et de secours qui sera petit à petit repris ailleurs sur le territoire national avant d'être consacré par une loi en 1996…

Pour célébrer cet anniversaire, nous vous proposons de découvrir ce dossier spécial.

50 ANS DU CORPS DÉPARTEMENTAL : INTERVIEW DE JEAN-JACQUES HYEST

Voir l'interview

Figure politique majeure du département, Jean-Jacques Hyest, a notamment été sénateur, député, membre du Conseil constitutionnel… Acteur incontournable du Sdis 77, dont il a été président du Conseil d'administration pendant 20 ans, il partage avec nous ses souvenirs à l'occasion des 50 ans de la création du Corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne.

En 1971, alors qu'il débute sa carrière en tant que directeur des services au Conseil général, il est l'un des premiers témoins de la création du premier Corps de ce type en France, par le président de l'époque, Etienne Dailly.

En 1982 tandis qu'il entre en politique en tant que conseiller général lui-même, c'est un autre président, Paul Séramy, qui le charge de réaliser la « départementalisation » des services d'incendie et de secours de Seine-et-Marne. Deux ans plus tard, le Sdis 77 devient un établissement public, placé sous la double autorité du Préfet pour la partie opérationnelle et du président du Conseil général pour la gestion administrative et financière. Jean-Jacques Hyest en devient président du Conseil d'administration. Il le restera 20 ans, puis sera encore administrateur jusqu'en 2015.

Élu sénateur en 1995, c'est fort de son expérience seine-et-marnaise, qu'il s'investit dans l'élaboration de ce qui deviendra la loi du 3 mai 1996, qui généralise au plan national ce modèle d'organisation des services d'incendie et de secours. Enfin c'est sous sa présidence de la commission des Lois, que paraît la loi dite de modernisation de la Sécurité Civile en 2004.

LES SYMBOLES DU CORPS #1 : L'INSIGNE OU PUCELLE

À l'occasion des 50 ans du Corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne, nous vous en présentons toute la semaine quelques "symboles". Marque de reconnaissance, de fierté et d'appartenance, le port d'un insigne distinctif s'impose rapidement comme un incontournable pour marquer l'existence du jeune Corps départemental.

Cette tradition militaire existe déjà chez les sapeurs-pompiers, puisque de nombreux corps communaux possèdent une "pucelle", inspirée de celle portée depuis longtemps par les sapeurs-pompiers de Paris. C'est d'ailleurs à partir de cette dernière et de celle des sapeurs-pompiers de Melun qu'est créée la « pucelle du Corps » de Seine-et-Marne.

Portée à la boutonnière que l'on perfore pour l'occasion, elle reprend la paire de haches – attribut historique du sapeur du génie – qui surplombe une représentation de la Seine-et-Marne, que l'on reconnait aux deux rivières qui lui donnent son nom, ainsi qu'à son blason. S'agissant de l'inscription, comme sa grande sœur parisienne, la lettre S de « sapeurs-pompiers » est commune à un autre mot. Mais là où il s'agit de « sauver ou périr » pour la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, il s'agit de « Seine-et-Marne » sur celle du CDSP 77.

Anecdote originale, les premières pucelles du Corps départemental sont produites par les détenus de la prison de Melun, qui disposent alors d'un four à émaux, procédé permettant d'appliquer un émail pour orner de couleurs un métal, grâce à une seconde cuisson.

Aujourd'hui, cet objet symbolique fait toujours partie des attributs du sapeur-pompier. Si elle n'est plus portée au quotidien sur la tenue de service et d'intervention, elle est toujours arborée sur les tenues de sortie et de cérémonie.

LES SYMBOLES DU CORPS #2 : LE DRAPEAU

En 1977, la Seine-et-Marne accueille à Fontainebleau, le congrès national de la fédération des sapeurs-pompiers de France. A cette occasion, Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur et Etienne Dailly, président du Conseil général, émettent le souhait qu'un drapeau soit officiellement remis au Corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne.

C'est le dimanche 2 octobre, à l'issue d'une grande revue dans les jardins du château, que leministre de l'Intérieur, s'avançant face au chef de Corps, le lieutenant-colonel Fernand Bruel, prononce la phrase suivante: « Je vous remets ce drapeau, emblème de la Patrie, qui sera désormais le drapeau du Corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ».

A l'image des emblèmes militaires, le drapeau est composé d'un tablier en soie de 90 cm de côté divisé en 3 bandes tricolores. Il est bordé d'une frange dorée de 5 cm sur trois côtés, le quatrième étant rattaché à une hampe en bois de 2,11 m. Au sommet un cartouche portant les lettres RF est surmonté d'un fer de lance en bronze doré. Le drapeau porte, inscrit en doré, sur l'avers, « République française » et le nom du Corps départemental et sur le revers, la devise des sapeurs-pompiers de France « Courage et dévouement ». Au sommet de la hampe deux bandes tricolores forment ce que l'on appelle la cravate. C'est sur celle-ci que sont accrochées les décorations que le drapeau reçoit au nom de l'ensemble du Corps pour l'action de ses hommes.

Le drapeau symbolise les valeurs de la corporation des sapeurs-pompiers, leur appartenance à un Corps départemental et leur fierté de servir la Nation au travers de leur engagement. Utilisé dans toutes les cérémonies et commémorations officielles, c'est notamment devant lui que le chef de Corps procède aux passations de commandement. Il ne se déplace jamais sans sa garde, constituée de 6 sapeurs-pompiers dont un officier porte-drapeau.

LES SYMBOLES DU CORPS #3 : LA FOURRAGÈRE

Le jeudi 17 octobre 1991, un terrible accident se produit en gare de Melun. À 6h29, un train couchette effectuant la liaison Nice/Paris entre en collision avec un train de marchandises en provenance de Corbeil.

Sous la violence du choc, la première voiture du train de voyageurs est catapultée sur sa propre motrice. En face, un wagon du train de marchandises s'est lui-même encastré sous sa motrice. De nombreuses victimes sont éjectées, d'autres sont incarcérées. Le bilan final fera état de 16 morts et plus de 50 blessés.

Le plan rouge est activé pour la première fois depuis sa création, en Seine-et-Marne. Grâce à la mobilisation de 180 sapeurs-pompiers et de nombreuses équipes du Samu, l'intervention est menée avec efficacité. La rapidité et le professionnalisme des secours sont soulignés par de nombreuses victimes ainsi que les autorités nationales et locales présentes sur les lieux.

Deux mois plus tard, le 17 décembre, au cours d'une cérémonie dans la cour de l'État-major, Philippe Marchand, ministre de l'Intérieur, épingle solennellement sur le drapeau du Corps départemental la médaille de 1re classe pour acte de courage et dévouement. En récompense de toutes leurs actions menées depuis 20 ans et plus particulièrement de cette intervention mémorable, cette décoration collective attribue désormais aux sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne le droit au port de la fourragère tricolore.

C'est ainsi que depuis cette date, les personnels portent sur l'épaule gauche de leurs tenues de sortie et de cérémonie, cette cordelette tressée de nuances bleu, blanc et rouge mélangées, terminée par un nœud et un ferret argenté.

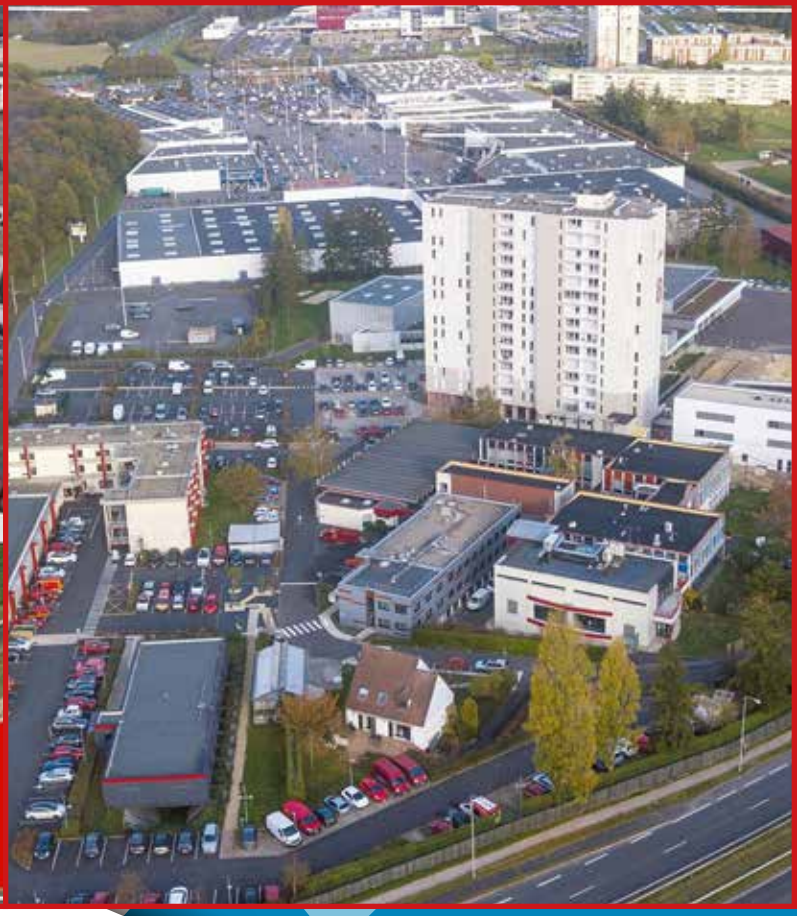

LES SYMBOLES DU CORPS #4 : L'ÉTAT-MAJOR

Moins de 4 ans après sa création, le Corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne se dote d'un État-major, qui reste aujourd'hui son centre névralgique et dont les transformations successives témoignent de cinquante années de développement et d'évolution. C'est le 26 novembre 1973 qu'un complexe de 4 ha est officiellement inauguré, avenue de Corbeil à Melun.

Il comprend – outre des bureaux dimensionnés à l'époque pour accueillir une cinquantaine de personnels – le centre de secours principal de Melun, précédemment installé dans l'île Saint-Etienne, des remises et ateliers, un centre d'instruction départemental et un immeuble de 84 logements, construit par la société HLM Le Foyer Familial. Une concentration qui relève d'une "heureuse conception",comme le souligne à l'époque le maire de Melun, Marc Jacquet.

Au fil des décennies, ce complexe ne va cesser d'évoluer, traduisant le développement du Corps départemental : accueil d'un centre opérationnel départemental, développement des fonctions supports dans les domaines des ressources humaines, de l'administration finances ou encore des technologies de l'information et de la communication Certains services seront par ailleurs amenés à quitter le site pour pouvoir se développer et acquérir un dimensionnement adapté aux besoins. C'est le cas notamment des services techniques, délocalisés à Savigny-le-Temple à partir de 2002 ou encore du centre de formation départemental, à Gurcy-le-Châtel depuis 2006.

En juillet 2014, après 7 années d'études, un important projet de réhabilitation est lancé. Il comprend la construction d'un nouveau centre d'incendie et de secours, plus moderne et adapté à l'augmentation de l'activité opérationnelle de la ville-Préfecture, mais aussi la construction d'un nouveau bâtiment d'Etat-major qui s'achèvera d'ici quelques semaines.

LES SYMBOLES DU CORPS #5 : LA MUSIQUE

Voir l'interview

En 1989, à l'initiative du colonel Robert Astier et du commandant Guy Sépot, le Corps départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne renoue avec une tradition un peu oubliée, en créant sa propre formation musicale. Pour terminer cette rétrospective sur les « symboles » du Corps, nous vous proposons de la (re)découvrir !

Aujourd'hui composée d'une quarantaine de musiciens, la Musique du Corps départemental accompagne toutes les cérémonies organisées par l'établissement public, telles que les passations de commandement ou l'inauguration de nouvelles casernes. Elle est également présente sur de nombreux événements sportifs ou associatifs dans l'univers sapeur-pompier.

Son histoire est jalonnée de moments exceptionnels, comme lors de sa participation au rassemblement des drapeaux des Corps départementaux de sapeurs-pompiers à l'Arc de Triomphe en juin 2007.

Dirigés par Alain Spriet et son adjoint Denis Chevreau, l'implication de nos musiciens permet toujours de donner aux cérémonies un caractère à la fois solennel et convivial.

Ils sont aussi particulièrement attachés au concert qu'ils donnent chaque année à l'occasion de la Sainte-Cécile, car il leur permet de démontrer toute l'étendue de leur talent. Si cet événement ne peut avoir lieu cette année, en raison du contexte sanitaire, la Musique vous donne d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain

Les centres d'incendie et de secours du sdis 77 célèbrent à leur manière les 50 ans du Corps départemental de sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne !

CIS Fontainebleau

1970/2020 - CORPS DÉPARTEMENTAL 50 SAPEURS-POMPIERS 77

CIS Meilleray

CIS Brie-Comte-Robert

CIS Pontault-Combault

CIS Chelles

1975

1970/2020 - CORPS DÉPARTEMENTAL
50
SAPEURS-POMPIERS 77
CI108PERI1
2020

P@ssion D'URGENCE 2.0

Lettre d'information N° 11 - Novembre 2020

CIS Chenoise

CIS Mitry-Mory

CIS Nemours

Faremoutiers 1882 Corps Communal

Faremoutiers 1993 année d'intégration au Sdis 77

Faremoutiers 2010

Faremoutiers 2020

V.R.M
SAPEURS POMPIERS
VAIRES SUR MARNE
479

SERVICE DE SECU
1970/2020 - CORPS DÉPARTEMENTAL
50
SAPEURS-POMPIERS 77

SAPEURS - POMPIERS

SAPEURS - POMPIERS

MEAUX 1973

2020

P@ssion D'URGENCE 2.0

Lettre d'information N° 11 - Novembre 2020

P@ssion D'URGENCE 2.0

Lettre d'information N° 11 - Novembre 2020

CIS Trilport

1970/2020 - CORPS DEPARTEMENTAL SAPEURS-POMPIERS 77

50

1990 2020

P@ssion D'URGENCE 2.0

Lettre d'information N° 11 - Novembre 2020

CIS
Chateau-Landon

CIS Lognes

Au château de Champs-sur-Marne

SECOURS EN MILIEU PERILLEUX 77

P@ssion D'URGENCE 2.0

Lettre d'information N° 11 - Novembre 2020